Photo

# ACCUEIL JEUNES 2017-2018



## Informations générales

Nom :
Code postal : Commune : Téléphone du jeune : Email du jeune :
Nom et prénom du représentant légal :
Nom et prénom du père :
Numéro de Téléphone :
Nom et prénom de la mère :
Numéro de Téléphone : Profession :
N° d'allocataire CAF : OU N° d'allocataire MSA :

Email :
Je ne souhaite pas recevoir des informations par email
Le jeune dépend t'il de l'Aide Sociale à l'Enfance (foyer ou DASS)?  Oui Non
Autorisations parentales
Je soussigné(e),
CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION  Date d'inscription :

### Règles de vie

Les règles de vie sont tous simplement basées sur le respect. La politesse n'est pas une contrainte mais un signe de reconnaissance.

Ces règles constituent le cadre d'un bon fonctionnement et d'échanges créatifs. Ainsi, il convient de respecter les personnes, les locaux, le matériel et le planning.

1. Respect des personnes.

Les violences physiques et morales (bagarres, moqueries, humiliation, bizutage) ne seront pas tolérées. Elles seront donc sanctionnées. La politesse ne coûte rien. On s'écoute et on se doit de respecter toutes personnes intervenant à l'accueil jeunes et dans l'enceinte de la Gare (enfants, parents, adhérents aux activités de l'association AVEC) le voisinage et les personnes que vous serez amenés à rencontrer lors des sorties et séjours.

2. Respect des locaux.

Il est nécessaire de savoir que les locaux sont nettoyés après chacun de nos passages, donc nous repartons en laissant derrière nous un endroit ordonné. Toutes les dispositions sont prises pour que vous soyez à l'aise. Les jeunes participent au rangement des espaces dédiés et du matériel.

3. Respect du matériel.

Le matériel est disponible pour tous, donc vous ne le prenez pas pour votre intérêt personnel. Le vol est interdit. Vous utilisez le mobilier et le matériel de la structure (ou en sortie et séjours) dans sa fonction précise. L'achat du matériel est limité et organisé. En cas de détérioration, cet acte pénalisera les futures activités du groupe et engagera votre responsabilité.

4. Respect du planning d'activité.

Nous préparons un planning ensemble, du matériel est acheté en conséquence et des intervenants extérieurs peuvent être sollicités. Il est donc logique de se tenir à nos choix pour vous donner entière satisfaction. Seules les activités extérieures ou les sorties peuvent être modifiées selon le temps et en fonction du nombre de participants. L'équipe d'animation s'engage à proposer une activité de remplacement en tout cas. De plus, nous pouvons ajouter dans nos programmes les activités que vous souhaitez dans le cadre des démarches de projets gérés par les jeunes.

- 5. Quelques règles complémentaires
- Il est interdit de fumer et de consommer de l'alcool dans l'enceinte des locaux de l'accueil jeunes.
- Le centre se dégage de toutes responsabilités en cas de perte ou de vol.
- Toutes ces règles devront être respectées sous peine de sanctions. L'équipe se rassemblera et prendra des mesures nécessaires selon l'importance du manquement (ceci pouvant conduire à une exclusion partielle ou définitive)
- En cas de dégradation, nous ferons appel aux assurances des parents.

Ce document devient le contrat moral qui nous lie. En le signant, tu t'engages à te conformer personnellement à celui-ci dans tes actes.

Signature du jeune :

En le signant, les parents s'engagent à autoriser le jeune à pratiquer toutes les activités organisées par l'association AVEC dans le cadre des activités de l'accueil jeunes et dans le respect des règles énoncées auparavant.

Signatures des parents :

#### Informations diverses

Tous les jeunes de 11 à 17 ans seront accueillis (en regard du respect des effectifs DDCS). Cette structure est basée sur un fonctionnement d'accueil libre. Les jeunes vont et viennent suivant leurs envies et besoins.

En adhérant à l'accueil jeunes, les adolescents ainsi que leurs familles s'engagent à respecter les règles de vie que vous devez signer sur le dossier d'inscription.

#### Horaires d'ouverture En période scolaire

1077 - 12 1000

A la Gare

les mardis, de 16h à 19h : Aide aux devoirs les mercredis de 14h à 19h :

- Accueil libre
- Atelier musique (sur inscription) les samedis : Activités et sorties (sur inscription)

Au collège du Calavon les mardis de 12h à 14h

Pendant les vacances scolaires Horaires en fonction du programme d'activité

#### Documents à fournir

- dossier présent rempli (informations générales, règles de vie et fiche sanitaire complète)
- 1 photo d'identité
- certificat médical (activité multisports)
- justificatif de domicile
- attestation quotient familial ou relevé d'imposition (EN COURS DE VALIDITE)
- le règlement des frais d'inscription
- attestation de sécurité sociale (tous les documents sont soumis à la confidentialité des administrateurs de l'accueil jeunes)

#### **Tarifs**

Quotient familial €	Tranche	Inscription annuelle de septembre 2017 à août 2018 CEJ*	Inscription annuelle de septembre 2017 à août 2018 HORS CEJ*	
<400	1	10,00 €	25,00 €	
401 à 796	2	13,00 €	28,00 €	
797 à 1196	3	17,00 €	31,00 €	
>1197	4	20,00 €	35,00 €	
+ Adhésion à l'association A.V.E.C obligatoire 10€ (valable jusqu'en septembre suivant )				

Symbole € : participation financière complémentaire sur certaines activités suivant le Quotient Familial (sauf hors CCC la tranche 3 s'appliquera pour les activités à participation complémentaire).

#### Contact

Nota bene : \*CEJ = Contrat Enfance Jeunesse comprenant les villages suivants : Maubec, Cabrières d'Avignon, Lagnes, Oppède, les Beaumettes

Pauline MIRANDA, Coordinatrice du pôle jeunesse famille de l'association AVEC La Gare / Association AVEC. 105 quai des Entreprises - Coustellet 84660 Maubec

Téléphone: 07.83.89.43.54 / 04.86.50.80.10

Mail: jeunesse@aveclagare.org // Site: www.aveclagare.org //

Fb : Anim LaGare Agréements :

DDCS Vaucluse N°84-071-810-05 / 0840RG0228 Association de jeunesse et éducation populaire N°84-555



## MINISTERE DE LA JELINIESSE ET DES SPORTS CORTO



				1 - ENFANT		
EICHE			IDE	NOM:		
FICHE SANITAIRE		PRÉNOM : _				
<b>DE LIAISON</b>			1	DATE DE NA	USSANCE ·	
				GARÇON □	- FILLE 🗆	
OUS DEMONIR DE SC	T DE REC ON CARN	CUEILLIA IET DE S	R DES INFO		PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFAI ficats de vaccinations de l'enfant).	NT ; ELLE ÉVITE I
VACCINS OBLIGATOIRES	oui	non	Ĺ	DATE DES	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie					Hépatite B	
étanos					Rubéole-Oreillons-Rougeole	
oliomyelite					Coqueluche	
<b>Du</b> DT Polio					Autres (préciser)	
<b>Du</b> Tétracoq						
BCG SI L'ENFANT N'A PA	AS LES V	ACCINS	OBLIGATO	DIRES JOINDRE UN	Certificat médical de contr	E-INDICATION.
- RENSEIGNEM enfant suit-il un i oui, joindre u	MENTS traited une or ns leur Aucu	E VACCI S MÉD ment n donna embal un méc	N ANTI-TÉ ICAUX nédical <sub> </sub> Ince réc Ilage d'o Ilicament	CONCERNAN pendant le séjo cente et les marquée t ne pourra être	ENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION  IT L'ENFANT  OUI	on nts <i>(boîtes d</i>
SI L'ENFANT N'A PA ATTEN  - RENSEIGNEM  enfant suit-il un  oui, joindre u  édicaments dan	MENTS traiter une or as leur Aucu	E VACCI S MÉD ment n donna embal un méd NFANT	N ANTI-TÉ ICAUX nédical   Ince réc Ilage d'o Ilicament	CONCERNAN pendant le séjo cente et les marquée t ne pourra être	ENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION  NT L'ENFANT  Pur ? oui  non  non  édicaments correspondates au nom de l'enfant avec  e pris sans ordonnance  LADIES SUIVANTES ?  RHUMATISME	on nts ( <b>boîtes d</b> <b>la notice</b> )
SI L'ENFANT N'A PA ATTEN  - RENSEIGNEM  enfant suit-il un  oui, joindre u	MENTS traiter une or as leur Aucu	E VACCI  MÉD  Ment n  donna  embal  un méd  NFANT  ARICEL	N ANTI-TÉ ICAUX nédical   Ince réc Ilage d'o Ilicament	TANIQUE NE PRÉSE  CONCERNAN  pendant le séjo  cente et les marquée  t ne pourra être  ÉJÀ EU LES MAI	TE AUCUNE CONTRE-INDICATION  TO L'ENFANT  OUT ? OUT ON	on nts <i>(<b>boîtes d</b></i>
SIL'ENFANT N'A P. ATTEN  - RENSEIGNEM enfant suit-il un oui, joindre u nédicaments dan	MENTS traiter une or Aucu L'E	6 MÉD ment n donna embal un méd NFANT ARICEL	N ANTI-TÉ ICAUX nédical   Ince réc lage d'o licament A T-IL D LLE	CONCERNAN pendant le séjo cente et les m rigine marquée t ne pourra être ÉJÀ EU LES MAI ANGINE	NT L'ENFANT  Pur ? oui □ non □  édicaments correspondates au nom de l'enfant avec  e pris sans ordonnance  LADIES SUIVANTES ?  RHUMATISME  ARTICULAIRE AIGU	on nts (boîtes d la notice) SCARLATINE

INDIQUEZ CI-APRÈS : LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CO OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PARÉCISANT LES DATES ET LES PRÉC	ONVULSIVES, HOSPITALISATION CAUTIONS À PRENDRE.
<b>4. RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :</b> VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PRODENTAIRES, ETC PRÉCISEZ.	
L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? oui \( \text{oui } \text{ non } \( \text{o} \)	
S'IL S'AGIT D'UNE FILLE EST-ELLE REGLEE ? oui □ non □	
5. RESPONSABLE LÉGAL DE L'ENFANT PENDANT LE SÉJO	OUR:
NOM:PRENOM: ADRESSE (pendant le séjour):	
NONCOSE (peridant le Sejour).	
TÉL FIVE (FT DODTADLE), DOLLIGUE	
TÉL. FIXE (ET PORTABLE), DOMICILE :	
NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) :	
□ D'UNE PRISE EN CHARGE S.S À	100%
Fournir les attestations (CMU et prise en charge SS).	
Je soussigné,responsable renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séji mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgica l'enfant.	our à prendre le cas échéant toutes
DATE: Signature:	
A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR À L'ATTENTIC COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DE	ON DES FAMILLES  J CENTRE DE VACANCES



# Certificat médical de non contre indication à la pratique sportive dans le cadre d'un **Accueil Collectif de Mineur**

Je soussigné(e)
Docteur en médecine, demeurant
Certifie avoir examiné né le né le
Et n'avoir constaté à ce jour, aucun signe clinique apparent contre indiquant la pratique des sports suivants dans le cadre d'un accueil collectif de mineur (rayer seulement les sports contre indiqués)
Ski nautique et disciplines associées / Voile / Canoë et kayak et disciplines associées / Canyonisme (descente de cayon) / Snorkeling Plongée
Activités de loisirs motorisées / VTT (vélo tout terrain) / Equitation
Alpinisme / Spéléologie / Parcours acrobatique en hauteur / Escalade
Tir à l'arc / Tir avec armes à air comprimée
Randonnée / Raquettes à neige / Ski Sports de combat
Fait à Le

Cachet et signature du médecin

## Adhésion à l'association



Asso	A GARE ociation A.V.E.C.	Date: Mode de réglement:  Adh. faite par:  Objet de l'adh.:  Feuille de caisse:	Numéro adh.:ESP. CHQ.
Nom			
Prénom		•••••	••••
Code Postal			
Ville		3.	
Année de naissance	••••••		
Téléphone			
Adresse			rier :
E-mail		newsletter (hebdo) :	
	Can informations cont de	natingon à la Cara de Countalle	+ Ellon parviront à minur vous

Ces informations sont destinées à la Gare de Coustellet. Elles serviront à mieux vous connaître et à mieux cibler nos opérations de communication. Vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant (loi "Information et Liberté" du 6 janvier 1978). Pour toute demande, adressez-vous à info@aveclagare.org